

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 3 mars à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune de Bourgueil, légalement convoqués le 25 février 2026, se sont réunis à la salle du conseil municipal de Bourgueil, sous la présidence de Monsieur Benoît BARANGER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers votants : 24

Présents : Benoît BARANGER, Catherine TENDRON, Jackie FORASTIER, Magali L'HERMITE, Jean-Baptiste THOUET, Sébastien VOYARD, Nadine LEROYER, Sylvie JACOB, François LEBON Catherine ECHAPT, Gilles PELLÉ, Thierry GASNIER, Jean-Marc TRESSEL, Emmanuelle VEILLE, Marie-Aude BOURDIN, Michel CHOLLET, Maguy TENNEGUIN ROINÉ, Nicole LOIRE MOREAU, Lucien LORIEUX, Loïc VASSEUR.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadège COUSSEAU donne pouvoir à Mme Catherine TENDRON
M. Frédéric CLÉMENT donne pouvoir à M. Jean-Baptiste THOUET
Mme Cécile PICHOT donne pouvoir à M. Benoît BARANGER
M. Francis SIREAU donne pouvoir à M. Gilles PELLÉ

Absents :

M. Pascal PINARD, M. Dominique ALLAIRE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle VEILLE est désignée pour remplir cette fonction.

D2026_039 FINANCES - EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE BOURGUEIL - EXERCICE 2026

Rapporteur : Monsieur Jackie FORASTIER, Adjoint en charge des Finances

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur Jackie FORASTIER informe le conseil municipal que les budgets retracent l'ensemble des dépenses et recettes prévisionnelles pour l'exercice 2026.

Au vu de ces éléments,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Compte Financier Unique du budget principal de la commune pour l'exercice 2025,

VU l'affectation du résultat 2025 du budget principal de la commune,

VU les propositions de vote du budget primitif présentées à la commission des Finances le 18 février 2026,

CONSIDERANT que le projet de budget et le rapport de présentation ont été envoyés à l'ensemble du conseil municipal le 18 février 2026,

CONSIDERANT que le délai de la transmission des documents budgétaires a bien été respecté,

CONSIDERANT que le budget primitif pour l'année 2026 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellés	Budgétisé	Chapitres	Libellés	Budgétisé
011	Charges à caractère général	1 386 452.37 €	013	Atténuations de charges	67 900.00 €
012	Charges de personnel	2 673 557.00 €	70	Produits des services	277 406.00 €
014	Atténuations de produits	5 716.00 €	73	Impôts et taxes	784 953.00 €
65	Autres charges de gestion courante	494 730.13 €	731	Fiscalité locale	2 142 845.00 €
66	Charges financières	86 764.00 €	74	Dotations et participations	1 241 867.00 €

67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €	75	Produits de gestion courante	132 328.00 €
68	Dotations provisions demi-budgétaires	27 188.00 €	76	Produits financiers	110.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	349 061.00 €	77	Produits exceptionnels	100.00 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	042	Opérations d'ordre entre sections	122 808.00 €
Résultat de fonctionnement reporté 2025				254 146.50 €	

TOTAL DES DEPENSES	5 024 468.50 €	TOTAL DES RECETTES	5 024 468.50 €
---------------------------	-----------------------	---------------------------	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellés	Budgétisé	Chapitres	Libellés	Budgétisé
204	Subventions d'équipement versées	22 650.00 €	13	Subventions d'équipement	1 250 553.00 €
21-23	Opérations d'équipement	1 977 612.00 €	10	Dotations fonds divers	260 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	272 290.00 €	1068	Besoin de financement	533 347.38 €
165	Cautions	5 500.00 €	16	Emprunt	345 746.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	122 808.00 €	165	Cautions	5 500.00 €
			024	Produits des cessions	190 000.00 €
			040	Opérations d'ordre entre section	349 061.00 €
			021	Virement de la section de fonctionnement	0 €
Déficit d'investissement reporté 2025		476 938.69 €			
	Restes à réaliser en dépenses	130 237.89 €		Restes à réaliser en recettes	73 829.20 €

TOTAL DES DEPENSES	3 008 036.58 €	TOTAL DES RECETTES	3 008 036.58 €
---------------------------	-----------------------	---------------------------	-----------------------

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 23 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme ROINÉ), à l'unanimité :

☒ **APPROUVE** le budget primitif du budget principal de la commune pour l'année 2026, qui fait ressortir les équilibres suivants :

- En section de fonctionnement, la somme de : 5 024 468.00 €
- En section d'investissement, la somme de : 3 008 036.58 €

☒ **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ANNEXES :

- BP budget principal de la commune 2026
- BP budget principal de la commune 2026 -- Rapport de présentation

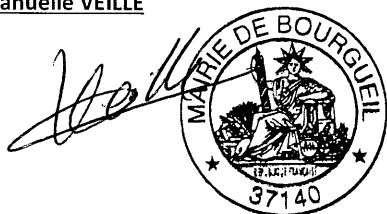
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication par voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait et délibéré en séance le 3 mars 2026

Certifié exécutoire compte tenu de
La publication ou notification le :

La secrétaire de séance
Emmanuelle VEILLE



Le Maire,
Benoît BARANGE

